



KPMG Côte d'Ivoire  
5<sup>ème</sup>, 6<sup>ème</sup> et 7<sup>ème</sup> étages immeuble  
Woodin Center  
Avenue Noguès, Plateau  
01 BP 3172 Abidjan 01, Côte d'Ivoire  
Téléphone : 27 20 22 57 53  
Fax : 27 20 21 42 97

BDO SA Côte d'Ivoire  
Cocody, Deux-Plateaux Vallon  
Rue des Jardins  
01 BP 8245 Abidjan 01  
Tél : 27 22 41 27 30

# NSIA Banque Côte d'Ivoire S.A.

**Rapport spécifique des commissaires aux comptes  
sur l'évaluation des cinquante (50) plus gros risques**

Exercice clos le 31 décembre 2025  
NSIA Banque Côte d'Ivoire S.A.  
Cocody, Avenue Jean Mermoz, C-22 rue Goyavier  
01 BP 1274 Abidjan 01  
Ce rapport contient 6 pages



KPMG Côte d'Ivoire  
5<sup>ème</sup>, 6<sup>ème</sup> et 7<sup>ème</sup> étages immeuble  
Woodin Center  
Avenue Noguès, Plateau  
01 BP 3172 Abidjan 01, Côte d'Ivoire  
Téléphone : 27 20 22 57 53  
Fax : 27 20 21 42 97

BDO SA Côte d'Ivoire  
Cocody, Deux-Plateaux Vallon  
Rue des Jardins  
01 BP 8245 Abidjan 01  
Tél : 27 22 41 27 30

**NSIA Banque Côte d'Ivoire S.A.**

Siège social : Cocody, Avenue Jean Mermoz, C-22 rue Goyavier  
01 BP 1274 Abidjan 01  
Capital social en FCFA : 24 734 572 000  
Côte d'Ivoire

**Rapport spécifique des commissaires aux comptes sur l'évaluation des cinquante (50) plus gros risques**

Exercice clos le 31 décembre 2025

Mesdames, Messieurs,

Conformément à l'article 16 de la circulaire N°002-2018/CB/C du 18 septembre 2018 ainsi qu'aux dispositions des banques et établissements financiers n° 04/AC/02 relatif au dispositif des accords de classement et n°001-03-2020 relatif à la révision des modalités de mise en œuvre du dispositif des accords de classement pour les entreprises non financières, nous vous présentons notre rapport sur les cinquante (50) plus gros risques de NSIA Banque Côte d'Ivoire S.A. au 31 décembre 2025 dont le tableau détaillé figure en annexe.

Les travaux effectués conformément au cahier de charges requis par cette circulaire sont les suivants :

- nous avons vérifié que l'établissement de crédit dispose des états financiers des trois derniers exercices des cinquante (50) plus grosses signatures de son portefeuille, certifiés par un commissaire aux comptes ou à défaut, établis ou audités par un expert-comptable ;
- nous avons vérifié que l'établissement de crédit dispose d'un tableau relatif au calcul des ratios de décisions institués par le dispositif des accords de classement ;
- nous nous sommes assurés de l'existence des informations suivantes relatives à la mise en place des crédits en faveur des clients constituant les cinquante (50) plus gros risques :
  - instance de décision ayant octroyé les concours aux entreprises concernées (conseil d'administration, comités de prêts, direction générale, chefs d'agence, etc.) ;
  - nature et objet des concours ;
  - date de mise en place et montant accordé ;



- nombre et montant des échéances impayées ainsi que les provisions constituées par la Banque et celles proposées par les commissaires aux comptes ;
- garanties prises pour couvrir les risques de non-remboursement (sûretés réelles, personnelles et autres) et, éventuellement, l'estimation de la valeur de ces garanties ainsi que du taux de couverture par rapport aux concours accordés ;
- liste des entreprises bénéficiant d'un accord de classement en cours de validité et celles qui font l'objet d'un plan de redressement.

## 1. Les cinquante (50) plus gros risques

En application de la circulaire N°002-2018/CB/C du 18 septembre 2018 relative à l'exercice du commissariat aux comptes au sein des banques et des établissements financiers, les cinquante (50) plus gros engagements sur lesquels doivent porter nos vérifications sont les plus gros risques présentés dans l'annexe EP 32.

L'annexe EP 32 est extraite du Formulaire de Déclaration des Etats Prudentiels (FODEP) en application des dispositions de l'instruction N°003-05-2017 du 5 mai 2017 relative à la déclaration des états périodiques des établissements de crédit de l'UMOA qui présente le classement des clients selon le total de leurs encours au bilan nets de provision augmentés de leurs engagements par signature.

Les cinquante (50) plus gros risques de NSIA Banque Côte d'Ivoire S.A. au 31 décembre 2025, se présentent comme suit, en millions de FCFA :

Code DISPRU	No d'identification Centrale des risques (groupe)	Nom	Encours brut des crédits *	Provisions constituées*	Montant net	Engagements hors bilan	Total **
GR194	12094	ETAT CI	240848.208	-	240 848	-	240 848
GR195	0	COMPARTIMENT FCTC NSIA BANQUE 7% 2020 - 2025	0	-	-	50 000	50 000
GR196	0	NEW WORLD TELEVISIONS SA	44579.5	-	44 580	-	44 580
GR197	27676	SOCIETE AGRICOLE DE CAFE CACAO	27961.26724	-	27 961	16 253	44 214
GR198	10975	COMPAGNIE IVOIRIENNE D'ELECTRICITE	35031.82596	-	35 032	5 843	40 875
GR199	18704	S D T M-CI	6517.587124	-	6 518	25 253	31 771
GR200	0	AFG HOLDING SA	31425.72917	-	31 426	-	31 426
GR201	27676	CI-ENERGIES OPE.ARRIERES	11420.74332	-	11 421	19 000	30 421



Code DISPRU	No d'identification Centrale des risques (groupe)	Nom	Encours brut des crédits *	Provisions constituées*	Montant net	Engagements hors bilan	Total **
GR202	1178	SODECI	21118.39954	-	21 118	6 074	27 192
GR203	13966	TEYLIOM PROPERTIES COTE D'IVOIRE	25651.73171	23	25 629	-	25 629
GR204	25682	S3C	20511.3987	-	20 511	4 061	24 572
GR205	21369	TOUTON NEGOCE CI	19975.04314	-	19 975	3 425	23 400
GR206	0	MED-AFRIQUE	19680.50205	-	19 681	-	19 681
GR207	0	GROUPE AVOS	18214.94375	-	18 215	-	18 215
GR208	0	ATINKOU SA	0	-	-	15 300	15 300
GR209	12246	PETRO IVOIRE SA	12416.86659	-	12 417	2 200	14 617
GR210	29414	NSIA PARTICIPATION SA.	14073.25673	-	14 073	-	14 073
GR211	0	COMPAGNIE TRANSNATIONALE D INVESTISS	13848.39051	-	13 848	-	13 848
GR212	27113	FONDS D'ENTRETIEN ROUTIER	13629.85121	-	13 630	-	13 630
GR213	0	PFO CONSTRUCTION TOGO	13388.55075	-	13 389	-	13 389
GR214	0	DOUJA PROMOTION	11662.34634	-	11 662	400	12 062
GR215	14934	ORANGE-CI	12000.21429	-	12 000	-	12 000
GR216	0	QUANG THIEN IMEX	9065.410305	-	9 065	2 935	12 000
GR217	0	MOVIS COTE D'IVOIRE	10344.32963	-	10 344	1 453	11 797
GR218	26605	TAN IVOIRE	10551.30155	-	10 551	1 062	11 613
GR219	0	EXAT CI	11431.34841	-	11 431	-	11 431
GR220	0	L'IVOIRIENNE D'HEVEA	11426.54351	-	11 427	-	11 427
GR221	0	CARGILL COCOA SARL	10860.14625	-	10 860	-	10 860
GR222	0	NEW HEAVEN SA	10757.47462	-	10 757	-	10 757
GR223	0	UNISERV	2170.443155	-	2 170	8 490	10 660
GR224	14929	MTN CI	10557.07228	-	10 557	-	10 557
GR225	0	ARTEMIS CONSTRUCTION ET TRAVAUX	0	-	-	10 424	10 424
GR226	30611	SOCIETE AFRICAINNE DE FABRICATION DE PLASTIQUE	4718.62922	-	4 719	5 290	10 009



Code DISPRU	No d'identification Centrale des risques (groupe)	Nom	Encours brut des crédits *	Provisions constituées*	Montant net	Engagements hors bilan	Total **
GR227	0	C.A.P SA	9443.103091	-	9 443	310	9 753
GR228	0	OCEAN SA	7859.770481	-	7 860	1 692	9 552
GR229	17456	S.A.R.CI	6725.665415	-	6 726	2 823	9 548
GR230	34939	SOCIETE DE CIMENT DE COTE D'IVOIRE	7755.277149	-	7 755	1 660	9 415
GR231	0	BATIR SA	9400.788988	-	9 401	-	9 401
GR232	0	CARGILL WEST AFRICA	7203.958524	-	7 204	2 000	9 204
GR233	19596	COMPAGNIE HEVEICOLE DE CAVALLY	9061.066103	-	9 061	-	9 061
GR234	0	SITC	4525.890236	-	4 526	4 483	9 009
GR235	0	SIMAM COTE D'IVOIRE SA	2598.347794	-	2 598	6 402	9 000
GR236	0	NANXIS INVESTMENT	8783.682986	-	8 784	-	8 784
GR237	0	IVOIRE COTON	8305.445098	-	8 305	200	8 505
GR238	0	SOCIETE AWAHUS SERVICE	7453.100655	-	7 453	1 003	8 457
GR239	0	IBAT-CI	8257.562588	-	8 258	-	8 258
GR240	0	SNEDAI GROUPE	8177.955556	-	8 178	-	8 178
GR241	0	AF-CHEM SOFACO	0	-	-	7 860	7 860
GR242	0	SACO	6359.227355	-	6 359	1 494	7 853
GR243	0	MK CONSTRUCTION	3974.641179	-	3 975	3 451	7 426

Les informations requises dans le cadre de ce rapport et contenues dans le tableau de synthèse en annexe appellent de notre part, les observations décrites dans les paragraphes qui suivent.

## 2. Etats financiers et rapports de certification des commissaires aux comptes

Les dossiers de crédits de certains emprunteurs de la Banque ne comportent pas l'intégralité des états financiers des trois (3) derniers exercices (2022, 2023 et 2024) ainsi que les rapports de certification des commissaires aux comptes.



### 3. Calcul des ratios de décision du dispositif des accords de classement

Les ratios de décision institués par le dispositif des accords de classement sont systématiquement calculés par la Banque à partir des derniers états financiers disponibles. Pour certains emprunteurs, ces ratios ne sont pas calculés en raison de l'absence des états financiers.

Il s'agit des ratios suivants :

- autonomie financière ;
- capacité de remboursement ;
- rentabilité ;
- liquidité générale.

En ce qui concerne les dossiers de crédits pour lesquels nous avons reçu les états financiers, nos contrôles ont révélé que plusieurs ratios de décisions ne sont pas conformes aux normes fixées par la procédure relative à la révision des modalités de mise en œuvre du dispositif des accords de classement pour les entreprises non financières.

### 4. Autres informations

A la date du présent rapport, la Banque nous a indiqué que la plupart des clients faisant partie de la liste de ses cinquante (50) plus gros risques ne dispose pas d'un accord de classement.

A noter que le logiciel métier de la banque ne permet pas l'identification des groupes de clients liés. Les critères permettant leur identification sont traités manuellement.

Les commissaires aux comptes

Abidjan, le 18 juin 2026

KPMG Côte d'Ivoire

**Franck Nangbo**  
Expert-Comptable Diplômé  
Président Directeur Général

BDO SA Côte d'Ivoire

**Hady Drame**  
Expert-Comptable Diplômé  
Associé Directeur Général